



Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAIEMENT DE LA REDEVANCE N° 220/2026

A LA SOCIETE SOTRACEN.

Après avoir reçu le contrat du marché n° 01A/2018, conclu avec le Ministère de l'Agriculture, pour un montant total hors taxe dollars américains un million cinq cent vingt-quatre mille quatre cent nonante-neuf, quatorze centimes (USD 1 524 499,14) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains dix mille six cent septante et un, quarante-neuf centimes (USD 0 671,49), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinsasa, le 27/07/2026

Directeur Administratif et Financier



Sceau de l'Etablissement

Directeur Général

0000220